



CHILI



D 2034 • C11
1-15 décembre 1995

MOTS-CLEFS
Indiens
Femmes
Vie associative
Coopérative

Diffusion de l'information sur l'Amérique latine

DIAL • 38, rue du Doyenné - 69005 Lyon - France - Tél. 04 72 77 00 26 - Fax 04 72 40 96 70

DES FEMMES AYMARAS S'ORGANISENT POUR MIEUX VIVRE

La situation de la femme indienne est doublement difficile car à sa condition de femme s'ajoute la marginalisation qui l'affecte en tant qu'indienne. Cependant, des femmes aymaras¹, dans une ville chilienne, Arica, ont réussi à surmonter ces difficul-

tés grâce à la vie associative qui leur a permis de créer une coopérative artisanale et d'acquérir ainsi une certaine autonomie.

Article paru dans Noticias Aliadas, 5 octobre 1995 (hebdomadaire publié au Pérou).

Sans le savoir, Gladys Huanca, indienne aymara du Chili, aurait tout aussi bien pu faire un exposé lors de la I^{ve} Conférence mondiale des femmes qu'à Arica, ville du nord du Chili, où elle a présenté le bilan positif d'une coopérative de tricot. Gladys n'était sans doute pas au courant de la conférence de Pékin, cependant elle sait que les femmes de sa communauté sont traitées injustement et que cela doit changer.

"Jusqu'à présent, nous n'avons pas de rôle reconnu dans la communauté. Nos maris ne nous laissaient pas nous organiser et avaient peu de considération pour notre travail dans la famille et au sein de la communauté", dit-elle. Voilà dix ans que la vie de Gladys Huanca, comme celle de beaucoup d'autres femmes aymaras a commencé à changer, grâce à la création des Ateliers d'études andines (TEA), une

1 - Le peuple aymara est un des peuples les plus anciens d'Amérique. La communauté aymara vit principalement dans le nord du Chili dans la région d'Atacama, et aussi au Pérou et en Bolivie, dans la région du lac Titicaca. Ils ont été les fondateurs du fameux site précolombien Tiahuanaco.

petite ONG basée à Arica, ville frontière avec le Pérou et la Bolivie.

Selon Ana Maria Carrasco, coordinatrice des projets de femmes des Ateliers, cette ONG a commencé à travailler avec les femmes dès sa création, car celles-ci représentaient un groupe marginalisé non seulement par la société chilienne, mais encore par leurs propres communautés.

"Au niveau de l'organisation, rien n'avait été fait quand on a commencé. Traditionnellement, au sein de la société aymara il n'existe pas de structures organisées propres aux femmes", déclare Ana Maria Carrasco et elle ajoute que les Ateliers d'études andines ont décidé de travailler avec les femmes sur des projets d'activités manuelles parce que ce type de travail concernait tout le monde et représentait une source de revenus dont les communautés indiennes avaient précisément besoin.

De même que chez d'autres femmes indiennes d'Amérique latine, le taux d'analphabétisme chez les aymaras du Chili est assez élevé, tout comme le



Copyright EFAI

nombre d'enfants et de ceux qui n'ont pas accès aux études. La majorité des femmes qui participent aux sept ateliers de travaux manuels ne sont allées à l'école que quatre ans en moyenne, et plus de 23 % d'entre elles sont analphabètes. Les femmes des zones rurales ont entre quatre et six enfants, c'est-à-dire plus que la moyenne régionale qui est de 3,1 enfants par femme.

Gladys Huanca et Ana Maria Carrasco s'accordent pour dire que les débuts du projet n'ont pas été faciles. Elles ont réussi à faire en sorte que les femmes s'organisent, mais elles ont dû affronter également les objections des hommes aymaras qui ne voyaient aucun bénéfice pour eux dans un projet de femmes.

"Au début, ce fut une étape très difficile parce que nos maris ne nous permettaient pas d'assister aux réunions. Ils disaient que c'était une perte de temps et qu'on n'arriverait à rien", se souvient Gladys Huanca.

Les Ateliers tenaient beaucoup à lancer les coopératives de travaux manuels, mais dès le départ ils ont également assuré la formation des femmes sur d'autres plans afin qu'elles puissent diriger elles-mêmes leurs propres coopératives.

"L'objectif de notre projet a toujours été l'autonomie des femmes. Actuellement elles ont entre les mains la production, l'organisation et la commercialisation de leurs produits. Nous leur fournissons uniquement une assistance technique en comptabilité par

exemple", explique Ana Maria Carrasco.

Roberto Rojas, directeur des Ateliers, indique que le projet concernant les femmes représente seulement une partie des efforts de son ONG pour soutenir les populations minoritaires telles que les Indiens aymaras - environ 45 000 personnes - et pour relever le défi de l'économie de marché chilienne.

"Nous avons travaillé avec les coopératives pour les aider au contrôle de qualité de leurs produits, pour trouver des débouchés et également pour régulariser l'existence des Ateliers au regard de la loi, car les formalités administratives sont très importantes dans notre pays et si un organisme n'a pas de statut légal, il rencontre beaucoup de difficultés".

La coopérative de tricot à laquelle appartient Gladys Huanca a entrepris des démarches pour être légalement reconnue en 1990, et depuis 1992 elle est devenue indépendante. Les 35 femmes qui la composent travaillent individuellement à domicile : elles fabriquent des chandails et autres vêtements tricotés. Elles se regroupent pour vendre leurs produits et elles se répartissent équitablement les gains.

Elles gagnent environ 35 000 pesos par mois (environ 100 dollars) c'est à dire 20 000 pesos de moins que le salaire minimum.

"Cela nous permet de travailler chez nous et d'avoir un revenu qui nous aide à subvenir aux besoins de la famille" dit Gladys Huanca. D'après

elle, ce qui, entre autres, a contribué au succès des différentes coopératives, c'est le fait de pouvoir travailler dans leur propre foyer, là même où elles doivent assumer les travaux domestiques et l'éducation des enfants.

"Les femmes ont beaucoup à faire, mais personne ne veut s'en rendre compte. Qui, à notre place, ferait le ménage, la cuisine, s'occuperait des enfants et de leurs devoirs scolaires ? Nous faisons tout par nous-mêmes."

Outre le fait que les coopératives sont pour les femmes une source de revenus, elles les ont aidées à se faire d'elles-mêmes une image beaucoup plus positive, selon Ana Maria Carrasco et Gladys Huanca.

"En termes économiques, les coopératives sont un apport complémentaire, et cela même permet au sein de la famille, de revaloriser le travail de la femme. De ce fait, la femme acquiert un autre statut dans la famille et dans la communauté", explique Ana Maria Carrasco. Gladys Huanca ajoute que les coopératives "ont permis aux femmes une ouverture, d'avoir un espace où elles puissent se rendre compte qu'elles peuvent réussir beaucoup de choses quand elles s'organisent".

*Traduction, titre et sous-titres DIAL.
En cas de reproduction, mentionner la source DIAL.*

DIAL • 38, rue du Doyné - 69005 LYON • Tél. 72 77 00 26 • Fax 72 40 96 70 • E-mail : dial@globenet.gn.apc.org.

Abonnement annuel : France 395 F • Europe 440 F • Avion Amérique latine 500 F • USA-Canada-Afrique 490 F • Prix d'un dossier : 6 F

Points rencontre à Paris : CEDAL (Centre d'Etude du Développement en Amérique latine) - 43 ter, rue de la Glacière - 75013 Paris
Tél. (1) 43 37 87 14 - Fax (1) 43 37 87 18 et Service Droits de l'Homme - Cimade - 176, rue de Grenelle - 75007 Paris - Tél. (1) 44 18 60 50
Fax (1) 45 55 28 13.